

Bourses d'excellence de l'IDÉA — 2026-2027

Appel à candidatures — 2^e et 3^e cycles

L'Institut d'éthique appliquée (IDÉA) de l'Université Laval est fier d'annoncer son concours annuel de bourses d'excellence pour ses membres étudiants et étudiantes, inscrits dans des programmes de 2^e et 3^e cycle.

Objectif des bourses :

Ces bourses ont pour objectifs de soutenir les étudiants-membres de l'IDÉA dans la réussite de leurs études, de récompenser l'excellence académique et d'appuyer la réalisation d'un projet de recherche en éthique appliquée s'inscrivant dans un ou plusieurs des axes de l'IDÉA, qui sont les suivants :

- **Éthique publique, organisationnelle et professionnelle ;**
- **Éthique politique, sociale et économique ;**
- **Éthique et santé ;**
- **Éthique, justice et droit.**

Admissibilité et conditions :

- Être inscrit à l'Université Laval dans son programme lors de la session d'hiver 2026;
- Être membre étudiant de l'IDÉA;
- Être inscrit dans un programme comprenant un mémoire ou une thèse (les programmes comprenant un essai peuvent être exceptionnellement pris en compte) ;
- Une étudiante ou un étudiant ayant déjà bénéficié d'une bourse de l'IDÉA ne peut présenter à nouveau sa candidature pour le même cycle ;
- La bourse peut être cumulée avec des bourses provenant d'autres organismes.

**Il est possible de déposer une demande d'adhésion à l'IDÉA en même temps que la soumission de la candidature au concours de bourse.*

Montant des bourses :

Deux bourses d'un montant de 3 000 \$ seront remises à deux étudiants et étudiantes du 2^e cycle.

Deux bourses d'un montant de 6 000 \$ seront remises à deux étudiants et étudiantes du 3^e cycle.

Engagements des lauréats et lauréates :

- Participer à des activités organisées par l'IDÉA ;
- Présenter son projet à l'IDÉA, selon des modalités convenues avec l'équipe de coordination (conférence-midi, atelier, ou colloque).
- Mener son projet d'étude en conformité avec celui soumis au moment de la candidature.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature devrait contenir :

- le formulaire de candidature ;
- une lettre de motivation précisant les intérêts de recherche dans le domaine de l'éthique appliquée, ainsi que l'implication prévue au sein de l'IDÉA en cas d'obtention de la bourse ;
- un curriculum vitae présentant la formation scolaire universitaire, les expériences professionnelles et autres expériences pertinentes, y compris les engagements bénévoles ;
- une présentation du projet de recherche (1 000 mots maximum) ;
- une copie du dernier relevé de notes du premier cycle et, si cela s'applique, des derniers relevés de notes du deuxième cycle et du troisième cycle ;
- (Facultatif) un mot explicatif relatif aux conditions d'études, au statut d'inscription, aux difficultés académiques ou personnelles rencontrées, ou tout autre élément que le candidat juge pertinent qui pourrait aider le jury à mieux comprendre son dossier et son parcours.

Critères de sélection :

- Intérêt du projet de recherche eu égard aux axes de recherche de l'Institut ;
- Problématisation du sujet dans une perspective d'éthique appliquée ;
- Originalité de la contribution envisagée sur les plans méthodologiques, scientifiques ou pratiques (bourse de 3^e cycle) ;
- Intérêt marqué pour l'éthique appliquée ;
- Excellence du dossier académique ;
- Accès ou non à d'autres sources de financement ;
- Complétude et qualité de présentation du dossier de candidature.

Les dossiers doivent être envoyés par courriel à :
Jade Laflamme, coordonnatrice de l'IDÉA
Courriel : IDEA@fp.ulaval.ca

Date limite de dépôt des candidatures* :
Vendredi 7 mai 2026

Note : Exceptionnellement, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de bourse si les candidatures reçues ne répondent pas aux critères d'admissibilité ou d'excellence. Dans une telle éventualité, le jury peut décider de répartir le montant non octroyé à d'autres candidatures qui ont soumis leur dossier ou bonifier l'enveloppe du programme de bourses pour le prochain concours.